

/ LE TRAVAIL EN HORAIRES ATYPIQUES

Objectifs : Identifier les effets physiologiques et psychosociaux du travail posté ou en horaires décalés en vue de prévenir les risques professionnels.

/ PUBLIC

Médecin du Travail, Infirmier(e) du Travail, Responsable Prévention, Responsable HSE, Responsable Sécurité, Assistant(e) Social(e) du Travail, Psychologue du Travail, Responsable RH, Membre du CSE, Consultant, ...

/ DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE

Études de cas pratiques choisis par le formateur et/ou parmi ceux apportés par les stagiaires en sous-groupe, exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants, Quizz, vidéos, ...

/ CONTENU DE LA FORMATION

- Les impacts des rythmes de travail sur la santé physique et mentale
- les obligations liées au travail de nuit, posté, en horaires décalés
- Les spécificités des rythmes de travail atypiques
- L'adaptation aux rythmes de travail atypiques : quelles recommandations pratiques donner aux salariés
- Les conséquences des rythmes de travail sur le sommeil et la vigilance
- Organiser des campagnes de prévention collectives pour les salariés concernés

/ DURÉE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Une formation de 2 jours
- Entre 3 et 12 participants

CONTACT

Michelle Rousseau
Experte Santé au Travail
06 73 73 37 49
m.rousseau@ergocoaching.fr